



CONSEIL PASTORAL DIOCÉSAIN

VERS UNE NOUVELLE RÉALITÉ TERRITORIALE, POUR UNE ÉGLISE DE DISCIPLES-MISSIONNAIRES

Dans ces lignes, vous trouverez des éléments de discernement concernant les réalités territoriales de notre diocèse, pour mieux évangéliser et vivre le présent en préparant l'avenir. J'ai besoin qu'en ensemble, en Conseil Pastoral Diocésain, nous puissions débattre de ce sujet pour prendre des décisions pour une mise en œuvre en septembre 2025.

En préambule, nous devons nous poser la question de l'Église. Qu'est-ce que l'Église ? Quelle est sa mission ? La finalité de l'Église est-elle bien l'Évangélisation ?

L'Église est sans cesse invitée à la conversion. Dans notre diocèse, nous sommes conscients que la diminution de nos forces nous pousse à alléger les structures. Nous n'avons plus la capacité de répondre à l'organisation territoriale actuelle. Nous manquons de prêtres pour assumer la charge curiale dans chaque paroisse. Nous peinons à constituer des Équipes de Coordination Pastorale fournies, les conseils paroissiaux pour les affaires économiques ne trouvent pas de membres suffisants...

Voici quelques chiffres pour nos 13 doyennés et 67 paroisses :

	Prêtres actifs de moins de 75 ans	Curés parmi les prêtres actifs	Délégués Pastoraux	Membres des ECP	Diacres
2015	87	30	(et jusqu'à 48 en 2021) 28	434	19
2024	54	28	38	375	33
2034	35				38

Notre diocèse vit de l'élan de son synode, de Kerygma et de biens d'autres événements qui marquent la vie des communautés chrétiennes. Le nombre de catéchumènes et de confirmands adultes ne cesse de grandir. La pastorale des jeunes est dynamique de toutes les propositions de rencontres. Le service des vocations accompagne ceux et celles qui s'interrogent en vue d'une vie donnée à Dieu. Six séminaristes sont sur le chemin de la vie presbytérale. Sept candidats diacres se préparent à une ordination future. Des laïcs, des consacrés(e)s, des diacres, des prêtres répondent à l'appel de l'Église pour une nouvelle mission. Chacun d'entre nous peut se réjouir de l'œuvre de l'Esprit Saint pour une conversion pastorale et une transformation des communautés chrétiennes pour l'annonce de l'Évangile.

Aussi, pour une meilleure évangélisation dans notre diocèse, pour que chacun puisse rencontrer le Christ et devenir disciple-missionnaire, je vous propose trois scénarios possibles pour notre avenir, à travailler ensemble le 19 octobre au CPD pour définir suite à nos réflexions quelles directions et décisions nous devons prendre.

+ Mgr Jean-Luc Bouilleret

En annexe 1 (si vous souhaitez approfondir le sujet) : des extraits de trois textes qui explicitent la mission de l'Église : le décret *Ad Gentes* du concile Vatican II et l'exhortation apostolique *Evangelii Nuntiandi* du Pape Paul VI ainsi que l'encyclique *Evangelii Gaudium* du Pape François.

En annexe 2 : des éléments canoniques concernant la responsabilité du curé et des laïcs dans la vie paroissiale.

SCÉNARIO 1

Nous conservons les 67 paroisses et les 13 doyennés de notre diocèse. En chaque paroisse, nous sollicitons davantage les fidèles laïcs pour prendre en charge la vie paroissiale en s'appuyant fortement sur de petites communautés fraternelles de proximité. Un(e) responsable (ou un groupe de responsables) de communauté locale devra être nommé(e). La place du (de la) délégué(e) pastoral(e) sera à préciser. Un curé ayant en charge plusieurs paroisses verrait sa charge administrative allégée. Ce scénario permet au(x) responsable(s) de communauté de garder une proximité avec tous les habitants d'une paroisse. Des collaborations locales plus larges seront à développer.

DU POINT DE VUE HUMAIN

Scénario qui permet d'être proche des personnes et de la communauté. L'occupation des lieux, des églises serait plus régulière.

- Intéressant de ne pas changer les paroisses actuelles, les communautés paroissiales restent les mêmes, les personnes se connaissent et s'appuient sur les petites communautés fraternelles.
- Des rapprochements entre paroisses ont déjà lieu, les garder voire les développer.
- Garder la mutualisation déjà présente en doyenné, voire la développer.
- Un(e) responsable fait vivre la communauté.

Le responsable de communauté (laïc ou diacre) ou le groupe de responsables:

- Collabore toujours avec une équipe de coordination pastorale.
- Coordonne la pastorale en lien avec le curé.
- Est en lien avec les différents référents au niveau doyenné (confirmation, mariages, conseil économique ...) et assure le lien avec les collectivités locales.
- Est nommé pour une durée de 3 ans, 6 ans, voire 9 ans.
- Se forme à cette nouvelle responsabilité

Il faudra certainement reconstruire l'échelle (petite communauté fraternelle, paroisse, doyenné) à laquelle l'accompagnement des malades, la préparation au baptême, l'accompagnement des catéchumènes,... seront réalisés.

DU POINT DE VUE FINANCIER

La mission du responsable de communauté supposera une personne laïque assez jeune pour être disponible et bien formée. Elle devra donc probablement être salariée.

PLACE DU PRÊTRE MODÉRATEUR

La mission change, cela nécessite toujours une collaboration importante et un nouveau positionnement. Cela allège la charge administrative et libère du temps pour une pastorale centrée sur une nouvelle évangélisation.

SCÉNARIO RÉALISABLE SELON LE CANON 517-2 :

« SI, À CAUSE DE LA PÉNURIE DE PRÊTRES, L'ÉVÊQUE DIOCÉSAIN CROIT DEVOIR CONFIER À UN DIACRE OU À UNE AUTRE PERSONNE NON REVÊTU DU CARACTÈRE SACERDOTAL, OU ENCORE À UNE COMMUNAUTÉ DE PERSONNES, UNE PARTICIPATION À L'EXERCICE DE LA CHARGE PASTORALE D'UNE PAROISSE, IL CONSTITUERA UN PRÊTRE QUI, MUNI DES POUVOIRS ET FACULTÉS DU CURÉ, SERA LE MODÉRATEUR DE LA CHARGE. »



FREINS

- Trouver des personnes qui puissent être responsables de communauté à l'heure où il est difficile de trouver des DP.
- Salarier des personnes, il faut prendre en compte le coût financier.
- Difficulté de trouver le juste équilibre des responsabilités entre le (la) responsable de communauté et le curé



POINTS POSITIFS

- Proximité géographique : l'Église vit dans chaque regroupement de village ou quartier grâce aux petites communautés fraternelles.
- Allègement de la charge administrative pour le prêtre
- Stabilité administrative et canonique des paroisses

SCÉNARIO 2

Nous fusionnons certaines paroisses qui sont trop fragiles pour assumer leur responsabilité en leur sein : annoncer, célébrer et servir. Les paroisses à fusionner devront être discernées.

Les frontières des doyennés pourraient éventuellement être modifiées. Un curé sera nommé dans chacune des nouvelles paroisses. Le travail en doyenné sera toujours à privilégier.

QUELQUES CRITÈRES POUR ENVISAGER UNE FUSION

- Là où il y a une antériorité dans le travail commun entre paroisses.
- Là où la mission de la paroisse n'est plus possible (mission de sanctifier, annoncer et gouverner).
- Là où les structures essentielles de la paroisse sont trop fragiles et ne peuvent pas se renouveler (ECP, DP, conseil économique, équipe de catéchèse...).
- Demande ou souhait de la part des communautés.
- Présence d'un lieu phare qui attire les communautés.
- Les frontières actuelles des doyennés ne sont pas une limite infranchissable à la fusion de paroisse.

SCÉNARIO RÉALISABLE SELON LE CANON 515-1

« LA PAROISSE EST LA COMMUNAUTÉ PRÉCISE DE FIDÈLES QUI EST CONSTITUÉE D'UNE MANIÈRE STABLE DANS L'EGLISE PARTICULIÈRE, ET DONT LA CHARGE PASTORALE EST CONFIÉE AU CURÉ COMME À SON PASTEUR PROPRE, SOUS L'AUTORITÉ DE L'ÉVÊQUE. »

LES ÉTAPES

Il sera important de prendre le temps de la réflexion pour discerner les fusions pertinentes, en quelques étapes :

1. Chaque paroisse étudie localement :
 - Avec quelle paroisse voisine elle travaille déjà ?
 - À quelle paroisse voisine elle apporte de l'aide, de laquelle elle reçoit de l'aide ? (Grille d'analyse).
 - Quelles sont les fusions qui seraient pertinentes ?
2. Les paroisses font part de leur évaluation à l'évêque qui sollicitera le Conseil Pastoral Diocésain pour éclairer son discernement.
3. Prendre le temps d'expliquer ces changements dans les paroisses.
4. L'évêque promulgue les fusions et nomme un curé dans chacune de ces nouvelles paroisses.



POINTS POSITIFS

Cette diminution du nombre de paroisses dans le diocèse permet :

- La fusion des ECP, des conseils économiques.
- Un rapprochement des équipes catéchèses, funérailles, liturgie...
- Moins d'essoufflement dans les structures.
- Probablement moins de charges financières (moins d'immobilier, moins de dépenses d'énergie...)
- Renforcement de la mutualisation des compétences.



FREINS

- Gestion des distances qui pourraient s'allonger entre les lieux d'habitation, de culte, de réunions – cela pourrait générer de nouvelles difficultés.
- Ce travail de fusion ciblé devra -t -il être renouvelé plus tard pour une fusion plus large ?

SCÉNARIO 3

Une réforme à plus longue perspective

Nous passons à 13 paroisses dans les frontières des doyennés actuels ou d'autres découpages. Nous faisons ainsi un grand pas en avant pour plusieurs années. Nous simplifions les questions administratives et organisationnelles. Pour chaque nouvelle paroisse (ex-doyenné) en fonction de nos capacités, nous nommons un prêtre (ou là où les circonstances l'exigent plusieurs prêtres) pour porter la charge curiale.

CONSTAT 1

- Quelques doyennés actuels se rapprochent déjà de ce scénario à ce jour, souvent quand il n'y a qu'un seul curé-doyen.
- Aujourd'hui plus il y a de curés dans un doyenné, plus le doyenné peut être morcelé.
- Le manque de prêtres, de curés, de doyens se fait ressentir et va se poursuivre.

► CONVICTION 1 : UNITÉ

CONSTAT 2

- Assumer qu'aujourd'hui on n'est plus en pays de chrétienté. Mieux vaut privilégier des pôles rayonnants plutôt qu'une présence fragile un peu partout.
- Une ou plusieurs messes fixes (lieu, jour, heure) sur la nouvelle paroisse peuvent répondre à une vraie demande. D'autres messes pourront être aussi proposées dans d'autres lieux.
- Les doyennés cherchent comment s'organiser en fonction de leurs réalités géographiques, culturelles, humaines, sociologiques, ...

► CONVICTION 2 : SUBSIDIARITÉ

- Tenir compte des évolutions des bassins de vie pour remodeler la carte des paroisses pour une meilleure fécondité pastorale.
- Fixer un cadre général puis laisser les paroisses s'organiser avec souplesse et agilité.
- Le cadre : un seul curé, des prêtres qui l'accompagnent, un (ou plusieurs) DP, une ECP, un Conseil économique, ...
- Adaptation locale : chaque paroisse décide du nombre de DP, des équipes spécifiques en fonction des besoins et du périmètre d'action des diacres.

CONSTAT 3 : RÉSISTANCE AU CHANGEMENT

Ce scénario implique une fusion systématique pas forcément demandée, souhaitée par les communautés. De manière similaire à la réforme des années 2000 qui a mis 20 ans à se déployer, cette résistance se produira-t-elle à nouveau ?

► CONVICTION 3 : URGENCE

Il faut rapidement transformer les doyennés en paroisse (entre un et 3 ans) avec de nouvelles équipes, des comptes bancaires fusionnés et abandonner complètement les anciennes paroisses. Une mise en place par étape sur un temps trop long serait consommatrice d'énergie au lieu d'être source d'énergie.

SCÉNARIO RÉALISABLE SELON LE CANON 517-1 :

« LÀ OÙ LES CIRCONSTANCES L'EXIGENT, LA CHARGE PASTORALE D'UNE PAROISSE OU DE PLUSIEURS PAROISSES ENSEMBLE PEUT ÊTRE CONFIÉE SOLIDAIREMENT À PLUSIEURS PRÊTRES, À LA CONDITION CEPENDANT QUE L'UN D'EUX SOIT LE MODÉRATEUR DE L'EXERCICE DE LA CHARGE PASTORALE, C'EST-À-DIRE QU'IL DIRIGERA L'ACTIVITÉ COMMUNE ET EN RÉPONDRA DEVANT L'EVÈQUE. »



FREINS

- Tensions dans les communautés au cours des prochaines années et résistance au changement.
- Le secteur s'agrandit, il faudra être vigilant pour que les paroissiens ne se sentent pas abandonnés mais pour autant il faudra accepter de ne plus être présent partout.
- Les questions plus spécifiques des paroisses actuelles risquent d'être moins prises en compte.

CONDITIONS

Pour un bon fonctionnement : redécoupages probables de certains doyennés, pour avoir des structures pérennes qui ne nécessiteront pas de modifications dans 10-15 ans.



Critères pour discerner : quel scénario serait le plus ajusté à notre diocèse ?



Ces 3 scénarios ne sont qu'un premier jet, ils seront améliorés par notre travail en CPD.

- Merci de prendre le temps de les lire personnellement d'ici la rentrée pastorale.
- Éventuellement, étudiez-les en petit groupe (par exemple : avec les membres du CPD de votre doyenné ou vos ECP ou en équipe de doyenné ou avec d'autres personnes engagées en Église...) Projetez-vous au niveau local, doyenné et diocésain. Puis interrogez-vous sur la dynamique diocésaine à définir et à mettre en place pour les 10 ou 15 ans à venir, car ce travail s'envisage dans le temps et la durée.

Cette réflexion avant notre rencontre du CPD nous permettra de confronter ce jour-là nos points de vue, donner nos appréciations sur chacun de ces trois scénarios proposés et de discerner ensemble ce qui serait le mieux pour notre diocèse.

Voici quelques critères pour vous aider dans le discernement.

Une vie chrétienne se vit dans l'annonce, la célébration, la charité.

EN GARDANT EN TÊTE CES 3 ÉLÉMENTS,
QUELS REGARDS PORTEZ-VOUS SUR CHACUN DES 3 SCÉNARIOS PROPOSÉS?

Ce scénario suscite-t-il de l'Espérance chez moi ?

1. Vraiment oui
2. Plutôt oui
3. Plutôt non
4. Vraiment non

Avons-nous les moyens humains et financiers sur le long terme de mettre en œuvre ce scénario ?

1. Vraiment oui
2. Plutôt oui
3. Plutôt non
4. Vraiment non

Pensez-vous que ce scénario pourra être déployé à l'horizon 2026 ou 2027 sans générer de résistance insurmontable au sein de la communauté chrétienne ?

1. Vraiment oui
2. Plutôt oui
3. Plutôt non
4. Vraiment non